

INSCRIPTION AUX RENCONTRES PHOTOS D'ARCACHON

Suivre ou recopier le lien ci – dessous

<https://framaforms.org/rencontres-de-photos-sous-marines-du-bassin-darcachon-2023-1645027580>

Un minimum de 10 participants est nécessaire pour maintenir la compétition.

Frais d'inscription

Compétiteur : 90 € Equipe 180 €

Ces frais comprennent par personne :

- Les 2 plongées du samedi dans le cadre des Rencontres, le gonflage à l'air.
- Le repas du samedi midi
- Le repas du samedi soir
- Le buffet du dimanche midi

L'inscription du photographe et de son accompagnant ne sera effective qu'à réception : d'un chèque d'acompte établi à l'ordre du CODEP 33 FFESSM d'un montant de 100 € par équipe.

Date limite d'inscription : 10 juin 2023

Le tout est à renvoyer à l'adresse suivante :

Catherine RAGOT
292 Avenue Aristide BRIAND
33700 MERIGNAC

Tél : 06 62 68 03 32
ragotc@orange.fr

Programme

Le nombre d'équipes est limité à la capacité d'accueil des embarcations.
Les plongeurs seront répartis dans les bateaux par tirage au sort. Les changements cordiaux sont possibles sous contrôle du Directeur de Plongée

Durée : La compétition se déroulera sur 2 manches de 1h 15 le samedi 24 juin 2023

Lieu : **Club de plongée Arcachonnais (CPA)** – Maison de la Mer – Quai Goslar - 33120 Arcachon

Vendredi 23 juin 2023 : accueil des compétiteurs possible dès 18h30 au CPA

Samedi 24 juin 2023 :

07h30 : Rdv au CPA, Finalisation des inscriptions, vérification du matériel, des cartes

08h00 : Briefing sécurité plongée et briefing compétition

08h15 : Départ des bateaux

09h00 – 10h15 : Immersion (pleine mer – coefficient 53)

12h00 : Remise des cartes aux commissaires

12h30 : Repas sous forme de buffet au club

14h : Départ des bateaux

15h00-16h15 : Immersion (basse mer – coefficient 50)

17h00 : Remise des cartes aux commissaires

18h00 : Choix des images en commun **(CPA)**

19h30 : Remise des images aux commissaires et projection aux compétiteurs

20h30 : Dîner au club de plongée

Dimanche 25 juin 2023 :

8h : Réunion du jury

12h : Projection publique – Proclamation des résultats et remise des prix à la **Station Marine d'Arcachon-2 Rue du Professeur Jolyet, 33120 Arcachon**

Rappel: conditions d'inscription

Etre licencié à la FFESSM en 2023, être assuré pour la pratique de la plongée sous-marine, être plongeur niveau 2 minimum ou équivalent, posséder un certificat médical à jour. Chaque plongeur viendra équipé avec son propre matériel photographique, son ordinateur portable, ainsi que son matériel complet de plongeur (scaphandre autonome ou recycleur). Les plongeurs pourront plonger au nitrox, mais les blocs seront regonflés à l'air entre les 2 plongées. Les participants ayant besoin de blocs doivent le signaler lors de l'inscription.